



Panorama affaires publiques des actualités du monde de la santé

Semaine du 22 mars 2026

INFOS ET CHIFFRES CLÉS

Mme Marie DAUDE, directrice générale de l'offre de soins, devrait être nommée secrétaire générale de la Ville de Paris

Le Collectif Handicaps a désigné M. Thomas SORET, président de l'Union des associations nationales pour l'inclusion des malentendants et des sourds

Le Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPPH) reconduit M. Jérémie BOROY

M. Albert LAUTMAN, jusqu'ici directeur général de la Caisse primaire d'assurance maladie de l'Essonne, ancien collaborateur de Mme Michèle DELAUNAY, est nommé directeur général de la CPAM des Hauts-de-Seine

M. Pierre THEPOT, ancien directeur général du groupe hospitalier Littoral-Atlantique, ancien président du réseau Uniha, a été nommé directeur général du Centre hospitalier international de Calavi

Mme Sandrine PLANCHON, directrice de Ruban Rose, a été nommée directrice générale de la Fondation des Hôpitaux

EN RÉSUMÉ

PJL protection de l'enfance

Le Premier ministre Sébastien LECORNU a confirmé hier sur X la présentation "en Conseil des ministres mi-mai" d'un projet de loi de protection de l'enfance, "mission essentielle pour faire société", destiné à "limiter les placements qui s'éternisent et réévaluer régulièrement le projet de vie, agir plus tôt auprès des familles pour éviter les placements, privilégier l'accueil familial et les proches de confiance, contrôler systématiquement tous les adultes au contact des enfants, y compris à l'école, dans le périscolaire et la santé et permettre des décisions rapides en cas de danger, grâce à l'ordonnance de sûreté de l'enfant".

PPL fin de vie / BRAUN-PIVET

"Je ne comprends pas ce report, je le désapprouve profondément", a déclaré hier Sud Radio la présidente (EPR) de l'Assemblée nationale Yaël BRAUN-PIVET à propos de l'examen, en deuxième lecture, au Sénat des réformes sur la fin de vie, précisant avoir dit mardi soir, à l'occasion d'une réunion à l'Élysée sur la Nouvelle-Calédonie, à son homologue de la Chambre haute Gérard LARCHER, "ce qu'elle pensait de cet énième report". "Ce texte doit être voté avant l'été 2026 et je mettrai tout en œuvre pour qu'il le soit", a-t-elle répété. Invité de l'Association des journalistes parlementaires (AJP), le président du groupe MoDem de l'Assemblée nationale Marc FESNEAU a fait remarquer qu'au Palais-Bourbon, "la date d'examen ne change pas", sans toutefois préciser le calendrier envisagé. "La fin de la navette parlementaire avant l'été", c'est-à-dire l'interruption estivale, probablement mi-juillet, selon une source gouvernementale. A l'issue du vote du Sénat, entre le 13 mai, il restera donc deux mois pour convoquer une commission mixte paritaire qui, à défaut d'être conclusive, sera suivie par une nouvelle lecture dans chaque chambre et, a priori, d'une lecture définitive par les députés.

OMS / pandémies

Le directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) Tedros Adhanom GHEBREYESUS, a exhorté hier à Genève ses pays membres à finaliser cette semaine le dernier volet de l'Accord sur les pandémies, notamment conçu pour éviter la panique engendrée à l'époque par le Covid-19. Les États ont jusqu'à samedi pour régler le point le plus délicat de l'ensemble du traité : les modalités pratiques de son application et notamment le mécanisme de partage des vaccins en cas de pandémie. M. GHEBREYESUS a mis en garde les pays membres à ne pas céder à la "dangereuse tentation" de prolonger les négociations, car le "climat (géopolitique, NDLR) de plus en plus défavorable" ne ferait que "compliquer les choses". "Si nous ne le faisons pas, nous resterons au point mort : aucun système PABS et un Accord sur les pandémies qui n'existera que sur le papier", a-t-il encore alerté.